



OPEN INTERNATIONAL DE MONTRÉAL 2023

Règles de compétition

Les règlements de compétition de la WKF en kata et en kumite en vigueur au 1^{er} janvier 2023 seront appliqués lors de l'Open international de Montréal

Pour les épreuves en KATA (Intermédiaire, Avancé et Élite) de l'Open international de Montréal, il est important de prendre note des éléments ci-dessous et d'aviser vos élèves à cet effet.

T F

5 5

1 1

4 4

2 2

5 5

2 2

3 3

1 0

6 3

1 6

RÈGLES DE RÉPÉTITION DE KATA

Intermédiaire et Avancé

- Les athlètes doivent effectuer les katas selon la liste des katas permis en fonction du niveau de compétition (intermédiaire ou avancé)
- Intermédiaire: l'athlète doit au minimum alterner 2 différents katas ou plus de la liste des katas permis pour le niveau intermédiaire selon la liste des katas permis disponible sur Sportdata
- Avancé: l'athlète doit au minimum alterner 3 katas (doit faire au moins 3 katas différents avant de pouvoir répéter les katas en alternance) et il n'y a pas de restriction pour les katas qui sont permis
- Catégorie combinée intermédiaire et avancé : l'athlète doit au minimum alterner 2 katas et il n'y a pas de restriction pour les katas qui sont permis

Élite

- Règlements de la WKF
- Tous les athlètes doivent présenter des katas différents à chaque ronde